

Concilier voyages et animaux!

Arnold et Brigitte, habitant d'un petit village proche de notre refuge, sont devenus «fans» de notre SPA. Grands passionnés des pays d'Extrême-Orient, la solution qui s'imposait était de lui confier chats et chiens lors de leurs périples au bout du monde.



Pacha et Brindille

L'aventure a commencé en 2005, où leurs deux border collies prennent quelques vacances au refuge et ce, avec ravissement. A chaque reprise de ces deux pensionnaires: une petite visite des lieux, et c'est pour avoir des coups de foudre pour l'un ou l'autre de nos abandonnés. Il y a eu le chat Alibi, ensuite Pacha, un splendide mâle poilu, et tout récemment Brindille, petite minette espiègle. Entre-temps, il y a eu aussi bon nombre de nouvelles adoptions: deux oiseaux inséparables, deux perruches colorées, une tortue Hermann (récupérée dans un camping et soignée par la SPA), et deux petites tortues, si minuscules que leur hibernation s'est passée au milieu du salon. Il existe aussi des vacances pour nos animaux, c'est question d'organisation... Les oiseaux coulent des jours tranquilles à la maison; les



Le mot du Président

L'année 2012 s'est terminée sur une note positive puisque, grâce au soutien de généreux donateurs, nous avons pu mettre en marche les travaux de rénovation du refuge. L'année qui s'ouvre devrait voir ces travaux suffisamment avancés pour permettre l'accueil de nos chères amies les bêtes dans des conditions optimales. Que tous ceux qui, par leur aide, rendent l'action de la SPA possible soient remerciés. Toute notre équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2013, une année pleine de santé..

Thierry de Mestral



CONVOCATION

Conformément à l'art. 11 des statuts de la Société pour la Protection des Animaux de La Côte, les membres sont convoqués à son

Assemblée générale annuelle

jeudi 16 mai 2013 à 20 h. à l'Auberge de la Croix-Blanche (1^{er} étage), à Gingins.

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 mai 2012.
3. Rapport du président.
4. Rapport du trésorier.
5. Rapport des vérificateurs des comptes.
6. Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.
7. Nomination des vérificateurs des comptes.
8. Rapport d'activité de l'inspection.
9. Rapport de M. Jean-Paul Turrian, président de la Fondation du Refuge de l'Asse.
10. Rapport de M^{me} Loïs Ernst, présidente de la Commission du Refuge.
11. Propositions individuelles et divers.

Les membres peuvent adresser par écrit des propositions individuelles, qui doivent parvenir au comité cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale et qui seront traitées sous «Propositions individuelles et divers» de l'ordre du jour.

SPA - Société pour la Protection des
Animaux de La Côte

Thierry de MESTRAL
Président du comité



tortues, actuellement, il y en a cinq, qui bénéficient d'un vaste territoire et d'un logement très «hollywoodien»; les trois chèvres et le bouc gambadent dans le pré.

Tout ce petit monde est choyé par un couple de confiance, prenant possession des lieux. Ceci est une organisation «maison». Il reste l'organisation SPA: le chien Paléo (entretemps, le «papy» Bounty a rejoint le paradis des chiens) et les chats, qui deviennent les pensionnaires choyés de la SPA, l'espace du temps des vacances. On peut le dire, tout le monde est ravi!

Notre site internet

**www.
spalacote.ch**

vous renseigne sur la vie de
notre SPA.



En accord avec la nature et la faune sauvage

Quoi de plus beau que de se promener dans la nature, à l'écart des pistes, au beau milieu d'un paysage de neige féérique? Vous avez le sentiment que votre liberté est sans limites. Pourtant, en tant que promeneur à raquettes ou à ski, voire skieur hors piste, vous êtes l'hôte des animaux sauvages, qui vous accueillent au sein de leur espace vital. A vous de respecter leur liberté.

L'hiver en montagne n'est pas uniquement synonyme de neige poudreuse et de soleil radieux, mais aussi de froid, de journées courtes, de grandes quantités de neige, de tempêtes, d'avalanches et de manque de nourriture.

Le stress et la fuite ont pour conséquence une dépense accrue d'énergie chez les animaux sauvages. Souvent, ils doivent ainsi puiser dans des réserves d'énergie qui sont décisives en matière de survie.

Zone de conflit

Des conflits peuvent survenir là où l'homme et la faune sauvage évoluent en même temps, au même endroit. Tandis que des animaux nocturnes comme le lièvre variable seront très peu dérangés par la présence humaine, les animaux diurnes comme les tétraonidés (tétrars, lagopède alpin) ou les ongulés (chamois, bouquetins, cerfs, chevreuils) y sont particulièrement sensibles. Les paysages hivernaux offrent suffisamment de place pour l'homme et la faune

sauvage, à condition que l'on respecte cette dernière.

Règle de l'entonnoir

Les animaux sauvages peuvent s'accoutumer à la présence d'adeptes de sports de neige, à condition que ceux-ci évitent les endroits qui leur servent de refuge.

En hiver, rares sont les animaux sauvages qui vivent dans les pentes découvertes, au-dessus de la ceinture arborescente et buissonnante. Vous pouvez donc vous y déplacer relativement librement. Vous éviterez cependant les surfaces sans neige et les zones rocheuses, car ce sont les endroits que les animaux préfèrent.

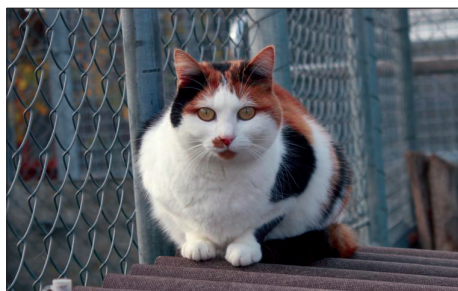
Plus la zone dans laquelle vous évoluez est boisée, plus le risque d'effaroucher des animaux sauvages est grand. Mieux vaut alors restreindre votre espace de déplacement et n'emprunter que les chemins forestiers ou les itinéraires balisés. N'empruntez en aucun cas les itinéraires longeant la forêt!

Règles à observer

1. Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection: les animaux sauvages s'y retirent pour se nourrir et se reposer.
2. En forêt, restez sur les itinéraires et les sentiers balisés: les animaux sauvages peuvent ainsi s'habituer à votre présence.

Adopté, à adopter...

Tout arrive, il suffit d'un peu de patience. Notre Doudou, gros chat noir et blanc âgé de sept ans était notre pensionnaire abandonné depuis le mois de septembre 2011. Il a été adopté ce mois de janvier. Pourquoi une si longue attente? Il s'agit d'une question du comportement du chat... Très beau, attitude de grand seigneur et un peu hautaine, il devait certes être



Hommage

Le refuge de la SPA La Côte a perdu une amie en la personne de

Madame Renée Clément

décédée le 17 février dernier. Madame Renée Clément a beaucoup œuvré en faveur des animaux, notamment en soutenant son époux André (décédé le 24 avril 2009), qui occupait d'importantes fonctions au sein de notre SPA. Elle a également, et presque jusqu'à la fin de sa vie, apporté sa présence et son énergie à notre association, en animant une brocante lors d'événements tels que les journées «portes ouvertes». Tous les amis à quatre pattes du Refuge, les employés et le comité de la SPA de La Côte lui rendent un hommage reconnaissant.

*Pour la SPA La Côte
Thierry de Mestral
président du comité.*



Photo AMAeschlimann

3. Evitez les lisières et les surfaces non enneigées: les animaux apprécient tout particulièrement ces endroits.

4. Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt: les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.

AMAeschlimann

Un site à consulter:

www.respecter-cest-protger.ch

conscient de sa beauté. Et soudain, une dame a eu le coup de foudre devant Doudou le chat, et lui aussi. On ne sait pourquoi, soudain, il a su se faire humble. C'est un heureux départ.

Sa copine Bouli, au refuge depuis le mois de mai 2011, âgée de quatre ans, est toujours là. Elle s'ennuie de son ex-compagnon, en qui elle avait vraiment trouvé un copain très sympa. Elle a un caractère timide et réservé, et elle reste dans l'attente d'un nouveau foyer chaleureux.